L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI MATIN, 26 JUILLET 1894. 67me Année.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans,
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 26 JUILLET 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent aujourd'hui réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

La corruption administrative.

Nous vivons, nous nous mouvons actuellement dans une singulière atmosphère. Il semble que tout l'air que nous respirons soit contaminé. De quelque côté qu'on se retourne, une acre odeur de corruption vous monte à la gorge, et l'on se tâte instinctivement soi-même pour savoir si l'on est bien éveillé, si l'on n'est pas le jouet d'un mauvais rêve, la victime d'un affreux cauchemar.

Hélas ! il n'est que trop vrai ; les accusations de corruption, de concussion, de subornation pleuvent de tous les côtés ; elles tombent sur presque toutes les têtes et n'en respectent à peu près aucune. Jamais le payement n'a compté autant de saveurs prêté à se dévouer pour lui ; jamais il n'a été autant exploité, jamais il n'a couru autant de danger d'être ruiné et déshonoré.

A qui la faute ? A peu près à tout le monde. Les honnêtes gens ne veulent pas descendre dans l'arène politique. On y respire, disent-ils, une atmosphère impure qui les asphyxie. Certains d'entr'eux pourtant s'arment d'un peu de courage ; ils commencent la chasse aux intrigants, aux manipulateurs de consciences, aux trafiquants de votes, aux corrupteurs de l'esprit public ; mais le moyen pour un homme qui fait de la politique pour rien, en homme désintéressé, à ses moments perdus, de lutter avec un autre individu qui en fait une affaire, un "job" comme on dit ici, et la transforme en métier. A un jour, à un instant donné—presque toujours le jour, l'instant qui exigeait le plus de surveillance—le premier est obligé de rentrer à son bureau, à son magasin, à son atelier, pour y surveiller ses intérêts particuliers. C'est le moment que choisit le politicien de profession pour avancer. Il y a un ou deux surveillants de moins au guichet ; cela lui suffit. Il passe, le tour est joué, et voilà un mois, six semaines, deux mois de surveillance complètement perdus.

Est-il possible d'obvier à ces inconvénients, de prévenir ces surprises, de parer ces coups de jarnac ? Oui, certes, nous le croyons, en redoublant de surveillance, et surtout en mettant le pied sur la fausse et dangereuse dignité dont nous pavanons, à tort, et qui n'est guère de mode dans une communauté comme la nôtre ; en domptant les répugnances que nous font éprouver les basses intrigues dont nous sommes, bon gré malgré, les témoins, et en nous y mêlant activement, malgré les dégoûts qu'elles nous inspirent.

En tout cas, voici les tribunaux saisis de plusieurs affaires graves. Des membres du Conseil municipal sont envoyés par le grand jury devant la Cour Criminelle. Les poursuites s'accumulent et quelquefois se croisent, de façon à redoubler la perplexité dans les esprits. Puisque la justice est saisie, laissons-la agir franchement, loyalement, sans préférence pour les uns, sans animosité contre les autres, avec la parfaite impartialité dont elle ne doit jamais se départir, et il est à espérer que ses arrêts contribueront à mettre un terme, sinon pour toujours, au moins pour une période de quelques années, aux désordres administratifs dont nous sommes encore plus les victimes que les témoins.

La déclaration de M. Caffery

La situation à Washington prend une tournure assez inattendue, et, en apparence du moins, une gravité toute particulière qu'on ne lui soupçonnait pas. On s'était imaginé jusqu'ici, là-bas, qu'il n'y avait qu'à rappeler à des Louisianais qu'ils étaient démocrates, pour que, comme tels, ils se crussent obligés de voter avec les démocrates, pour le salut de parti, les intérêts les plus chers de leur Etat dussent-ils en souffrir, sa plus lucrative industrie même dût-elle en mourir. On s'était trompé, paraît-il, M. Caffery l'a nettement et énergiquement déclaré : "Une fois déjà, a-t-il dit, il s'était trouvé obligé de choisir entre son allégeance à l'Etat où il était né et l'Union, et il n'a pas hésité à prendre parti pour son Etat. Il est prêt à en faire de même à l'égard du parti démocrate. Entre lui et son Etat natal il n'hésitera pas, avec d'autant plus de raison que, dans la situation actuelle, il se trouve que les principes démocratiques s'accordent exactement avec les intérêts de la Louisiane et qu'en rétablissant les droits d'entrée sur les sucres étrangers, on ne fait qu'en revenir aux principes et aux plus anciennes traditions de la Démocratie : le tarif en vue du revenu.

M. Caffery a donc eu doublement raison de déclarer qu'il avait, avant tout, à protéger les intérêts de ses citoyens et qu'il les protégerait, en dépit de toutes les objurgations des sénateurs de son parti. Il a été prouvé d'ailleurs que, quand il s'est agi de réformer le tarif, il avait été parfaitement convenu que l'on rétablirait les droits sur le sucre ; c'est même à cette condition qu'on avait obtenu l'assentiment des délégués de la Louisiane.

Ces derniers sont donc parfaitement dans leur droit quand ils protestent contre l'indigne supercherie dont on veut les rendre, eux complices, et leurs commettants victimes.

La situation au Sénat.

Décidément la lettre de M. Cleveland à M. Wilson, tant louée par les uns, tant critiquée par les autres, et par tous regardée comme frisant l'inconstitutionnalité, sans y tomber toutefois, a produit un grand effet au Congrès, sur le parti démocrate encore plus que sur le parti républicain. Elle a rallié autour du Président l'homme qui lui avait jusque-là fait une guerre acharnée. Il est reconnu par tout le monde aujourd'hui que M. Cleveland, en plaidant la cause de l'entrée en franchise des matières premières étrangères, ne faisait qu'en revenir aux véritables traditions du parti démocrate qui, presque toujours, a cherché dans l'industrie sucrière louisianaise la principale source de ses revenus annuels.

A l'heure qu'il est, il n'y a plus qu'un seul obstacle à la solution prompte et facile du problème du tarif. Que l'on arrive à faire voter par la majorité démocratique l'entrée libre du charbon, de la houille et du fer, et tout s'arrangera immédiatement.

Que le Sénat cède sur la question du charbon de terre, du fer et des laines, et la Chambre vote immédiatement le bill entier, avec les amendements introduits par le Sénat, spécialement ceux qui sont relatifs aux sucres.

L'Agua-Cure d'Ayer est une préparation purement végétale, sans danger, et infaillible dans les maladies stomachiques.

LE TREMBLEMENT DE TERRE A CONSTANTINOPLE.

Constantinople, 11 juillet.—On a ressenti quatre nouvelles secousses, mais elles ont été légères.

On signale partout des dégâts ; à Stamboul et aux environs, des maisons se sont écroulées dans divers quartiers. Au Grand Bazar, les arcades où se tiennent les bijoutiers se sont écroulées. Les marchands pris de panique ont abandonné leurs bijoux et leurs magasins et se sont enfuis. Beaucoup de commerçants et de paysans sont restés ensevelis sous les décombres. Il faut attendre le déblaiement pour évaluer le nombre des victimes.

Dans l'île de Waiki, la plupart des maisons sont inhabitables. Une partie de la grande Ecole navale ottomane s'est affondrée. Six élèves ont été tués ; il y a eu plusieurs blessés. Le monastère, l'église orthodoxe se sont aussi écroulés.

Les prêtres ont été tués et un grand nombre de personnes blessées.

Dans l'île d'Antigoni, aucun édifice n'est resté intact, à l'exception toutefois des monastères.

A Pera, quatre maisons sont tombées et un grand nombre sont endommagées. Il y a eu cinq tués.

A Galata, il y a dix morts, dont plusieurs femmes et plusieurs enfants. Les maisons de ce quartier surtout ont énormément souffert.

Dans le village de San-Stefano, l'église catholique et la maison des Pères Capucins ont été détruites.

Cinq femmes et une famille grecque composée de six personnes sont ensevelies sous les décombres.

Les villages de Makrikeui, Cartal et de Pendic ont beaucoup souffert ; mais les villages échelonnés le long du Bosphore ont généralement été peu atteints.

On annonce que le village de Adabasa a été complètement détruit. Les habitants continuent à camper sur les collines, dans les jardins et sur les places publiques.

Les victimes connues jusqu'à présent sont presque toutes grecques, arméniennes ou turques. Il n'y a parmi elles ni Anglais, ni Américains.

A part le chute de quelques minarets, les mosquées, les édifices publics sont peu endommagés. Les légations étrangères et les ambassades n'ont pas souffert. Les fils télégraphiques sont tombés et l'on est sans nouvelles de la province.

On craint que le chiffre total des morts ne dépasse deux cents.

LA CELLULE DE CASERIO.

Le *Matin* donne la description suivante de la cellule occupée par Caserio à la prison de Saint-Paul, à Lyon :

La cellule de Caserio est au rez-de-chaussée. Elle est longue de quatre mètres et large de trois et d'une hauteur atteignant trois mètres cinquante. A deux mètres vingt du sol, la fenêtre s'ouvre, grillagée et garnie de barreaux de fer. Un système discriminé dans la parroi du mur permet d'ouvrir et de fermer cette fenêtre à l'aide d'une clef spéciale.

L'ameublement de cette salle, quoique sommaire, est plus confortable relativement que celui des maisons cellulaires de Paris. Une chaise de paille, retenue au mur par une chaîne, se trouve placée devant une planchette mobile fixée au mur et servant de table. A côté de la table un petit lavabo muni d'un robinet donne de l'eau fraîche continuellement. Contre le mur, un crachoir.

A la paroi de droite, sur une planchette, se trouvent deux terrines : l'une pour les ablutions du prisonnier, l'autre, plus grande, qui sert au lavage de la cellule.

Des torchons de forte toile, destinés à ce nettoyage, sont placés tout près. Un autre petit rayon reçoit la cruche, le pain, l'encrier et le papier. Le long de ce même mur s'étend le lit, garni d'une paillasse, d'un traversin, de draps et d'une couverture.

La porte de la cellule est, comme dans toutes les prisons, munie d'un guichet qu'on ferme pendant la journée. Un petit trou rond, l'espion, facilite la surveillance.

Caserio est calme. Il ne lit même pas les deux volumes que la bibliothèque de la prison lui fait parvenir toutes les semaines.

L'ABUS DE L'ALCOOL.

Les astronomes et les philosophes s'évertuent à nous raconter comment aura lieu la fin du monde. Par réfrigération, par absorption de l'air, par combustion, etc. L'imagination s'en donne à l'aise. Eh bien, si cela continue, on n'en parlera ainsi, certes, que se produira la fin du monde. Nous mourrons tout bonnement par l'alcool ! C'est le poison qui détruira l'humanité bien avant toute catastrophe d'origine géologique ou cosmique. L'alcool, voilà réellement le destructeur de l'homme par excellence. Nous l'avons déjà dit cent fois, mais nous ne cesserons de le redire, tant que le mal ira grandissant. L'homme se tue, il n'a pas de pire ennemi que lui-même. Dans les villages, les cabarets se multiplient ; dans les villes, c'est partout une marée montante de marchands de vins et liqueurs, qui est bien faite pour nous terrifier. En parcourant les quartiers neufs, à Paris, on constate que, sur dix maisons, un rez-de-chaussée appartient à un débit de liqueurs. Cette débâcle pousse chaque mois plus vite que les épis d'un champ de blé. On voit plus que jamais briller en lettres gigantesques : "Vins, spiritueux, etc." Et les couleurs rouges, sang, vertes, brunes envahissent les devantures des maisons sous des marquises engageantes aux larges dimensions. Cela crève les yeux à 500 mètres de distance. C'est une invasion. Et, puisque tous ces établissements, dont quelques-uns sont luxueux, prospèrent, il faut bien en conclure que le nombre des consommateurs va sans cesse croissant. On s'arrête, cette marée montante ? Tout petit commerçant qui a fait de mauvaises affaires s'établit débitant de vins et de liqueurs, et il réunit vite une clientèle. Symptôme des temps, mais symptôme menaçant. Le fin du monde !

M. CASIMIR-PERIER ET SES ELECTEURS DE L'AUBE.

M. Casimir-Perier, Président de la République, vient d'adresser la lettre suivante à ses électeurs de l'arrondissement de Nogent-sur-Seine :

Chers concitoyens,

Celui qui a été pendant près de dix-huit ans votre représentant à la Chambre des députés, celui auquel vous avez, dans les tristesses, comme dans les joies de sa vie, témoigné une si cordiale et si active sympathie, veut vous donner l'assurance que ni les plus lourds devoirs, ni les plus grands honneurs n'effaceront des souvenirs qui lui sont si chers.

Trop de liens nous unissent pour que rien nous sépare. Je me réjouis à la pensée de pouvoir, chaque année, passer avec les mêmes quelques semaines à Pont, au milieu de vous. J'apprendrai à mes enfants à vous connaître et à vous aimer.

Je vous adresse, chers concitoyens, l'expression sincère de ma reconnaissance.

CASIMIR-PERIER.

Paris, le 7 juillet 1894.

LES PROCÉDÉS DE JAUME.

Le *XIXe Siècle* raconte ainsi quelques-unes des ruses du policier Jaume :

Ce qui était particulièrement intéressant à l'entendre raconter, c'était la façon dont il découvrait ses pistes et les suivait, comme il tissait le filet dans lequel un assassin venait se faire prendre, les petits détails aussi sur ces gens à sanglante célébrité, car Jaume aimait à faire parler ce que nous pourrions appeler ses victimes d'autres choses que de leur affaire ; il n'en faisait pour ainsi dire des amis près desquels il s'instruisait et augmentait son bagage de ruses policières.

Car, en somme, en matière de police, il y a une grammaire aux règles qui ont des exceptions peut être, mais qu'il est bon de suivre.

Jaume avait appris aussi qu'un voleur poursuivi dans la rue tourne invariablement à gauche, que le meilleur moyen d'empêcher un individu résolu à prendre la fuite, quand on l'arrête, de s'en aller, est de lui faire tomber brusquement son pantalon et qu'il n'est pas toujours nécessaire de voir l'homme que l'on suit en voyage, que l'on doit éviter au contraire de se montrer à lui et de se faire remarquer ; et pour cela, il suivait souvent les bagages des voleurs à la poursuite desquels il était, par les inscriptions opérées dans les gares, plutôt que de filer leur propriétaire.

Voulez-vous un autre de ses trucs ? Quand, abordant dans la rue une personne qu'il soupçonnait d'être celle qu'il recherchait, pour se donner le temps de bien examiner sa physionomie et de vérifier son signalement sans paraître important, il lui demandait du feu pour une cigarette fermée à l'extrémité et trouée au milieu.

Pendant qu'il s'escrimait à l'allumer, il "fixait" son homme à l'aise et pouvait même s'offrir le plaisir de plaisanter avec lui sur l'humidité légendaire du tabac de la régie, ce qui lui permettait d'entendre la voix de l'individu et de lier conversation avec lui.

LA MODE.

Occupons-nous du costume de voyage ; il faut choisir avant tout un lainage souple et léger, pouvant braver tous les mauvais temps. Il se fait de ton beige, gris, mélangé ou bien marine.

La jupe de ces costumes se fait toute ronde, tout unie et parfois boutonnée dans le haut de chaque côté de la fente devant. La veste est courte, très cintrée à la taille derrière, ouverte devant sur une chemisette de batiste, crépon, taffetas ou foulard.

Les chemisettes de batiste sont munies de cols hauts, rabattus, et de manchettes en toile blanche amidonnée.

Aux eaux le costume matinal doit être simple ; si le temps est sombre on met un costume de voyage, et s'il fait très beau, le costume de piqué blanc ou encore le jupe de serge avec une chemisette de batiste ou de crépon de coton.

Si le soleil continue à être si humide, on portera beaucoup de robes en batiste imprimée, des mousselines brodées, et ce qui est encore plus nouveau des batistes blanc ou blanches brodées au plumetis, rondes ou sur des fonds de taffetas de teintes très pâles.

Les corsages pour ces robes légères prennent des formes enfantines ; ils se font avec empiècements et cols de batiste ou dentelle, agrafés dans le dos. Les manches se terminent toujours au-dessous du coude par un revers mousquetaire ou un grand volant.

La mousseline brodée, le linon et le piqué ont le plus grand succès pour les robes de jeunes filles.

On prodigue beaucoup en ce moment, ce qui est très joli, sur toutes les robes légères, les volants de gaze, de mousseline, de tulle, particulièrement sur des jupes de taffetas de teintes claires, on assortit aussi les guimpes ou les fichus et les garnitures des manches.

Ils passent une indication commode pour les cyclistes. Il suffit d'attacher au col du vêtement, à l'avant et bien au milieu du col, deux rubans que l'on ramènera en avant par-dessus l'épaule et que l'on fera passer sous les bras pour les attacher ensuite l'un à l'autre en arrière du cou.

De cette façon on pourra porter le collet sans être attaché devant et il aura l'air simplement jeté sur les épaules tout en étant très solidement maintenu.

Ne laissons pas passer sans en dire un mot une nouvelle et jolie fantaisie qui consiste à remplacer sur certaines robes unies et servant de table, le gros biseau en taffetas dédoublé. On en met sur les robes bleues et aussi sur les robes blanches pour fixer des pans de dentelles, des guilles ou des volants ; on en voit aussi quelques-uns qui montés sur du tulle léger font de très jolis tours de cou.

L'EXPOSITION DE LYON.

L'émotion profonde qui avait saisi la ville de Lyon tout entière à la suite du crime odieux dirigé contre le Président Carnot s'est insensiblement calmée. La population a pris part plus que tout autre pays, à ce grand deuil national, et pendant quelque temps les affaires, la vie commerciale et industrielle ont dû subir un moment d'arrêt, ou tout au moins un certain ralentissement.

Lyon a repris aujourd'hui sa physionomie habituelle. Son Exposition si belle, si pittoresque et si magnifique attire tous les jours un nombre considérable de visiteurs.

Les étrangers affluent à l'Exposition. Tous les touristes, toutes les personnes qui se rendent dans les villes d'eaux du sud-est de la France, qui s'en vont jouir d'une douce villégiature, soit sous les frais ombrages des vallées de la Suisse, soit même sur les coteaux riants des Alpes italiennes, s'arrêtent à Lyon. Cette ville est comme la première étape de leur voyage. Aussi remarque-t-on dans toutes les rues de la ville une affluence extraordinaire d'étrangers qui, en costumes pittoresques, se rendent vers le Parc de la Tête-d'Or.

Le directeur de l'Exposition, M. Cleret, fait à ses visiteurs l'accueil le plus aimable et le plus empressé. Depuis quelques jours les diverses sections de cette splendide Exposition sont littéralement encombrées de promeneurs. Les cafés et restaurants regorgent de clients. On s'écrase littéralement sur la rive droite, sur les abords de la section coloniale. Le lac qui forme le centre de l'Exposition est sillonné nuit et jour par une myriade de canots pavoisés et illuminés qui transportent les passants dans l'île de Thamarette, une île où, par ce temps de canicule, on respire une brise bienfaisante et parfumée.

LE DRAPEAU AMERICAIN.

Maints historiens ont déjà écrit des pages érudites sur la question suivante : A qui revient l'honneur d'avoir imaginé les étoiles et les bandes—le "gril"—qui décorent le pavillon des States-Unis ? La question n'était pas encore tranchée. Il paraît qu'elle l'est aujourd'hui. L'inventeur des emblèmes fut un Danois du nom de Marsch, ou Dasois, habitant Philadelphie en 1775, et tout dévoué à sa patrie d'adoption, fut au nombre de ceux qui formèrent la première compagnie de volontaires pour soutenir la cause de l'indépendance américaine. Sa bravoure et son intelligence firent assez remarquables pour qu'il fût bientôt nommé au commandement de cette compagnie. Il eut alors l'idée, pour témoigner sa reconnaissance à ses compagnons d'armes, de leur donner un drapeau. Et celui qu'il donna portait, dans l'angle voisin de la hampe, treize étoiles, autant qu'il y avait alors d'Etats fondateurs de l'Union. C'est à cette occasion que l'on vit flotter la première bannière étoilée. Ce drapeau, ancêtre de tous les drapeaux fédéraux, existe d'ailleurs encore, et l'on conserve précieusement son étoffe historique.

On annonce de Perpignan qu'elle dame Grando, femme du docteur Grando, médecin à Pézilhac, avait été si impressionnée par les récits de l'assassinat de M. Carnot, qu'elle se croyait toujours entourée d'anarchistes, armés de poignards ou de bombes.

On avait décidé de conduire la pauvre femme à l'asile d'aliénés de Limoux ; mais hier, Mme Grando, laissée seule un instant, se mit à crier : "Voilà des anarchistes ! Au secours !" et se précipita par la fenêtre. La mort a été instantanée.

LA RÉPRESSION DE LA PROPAGANDE ANARCHISTE.

On a distribué le rapport de M. Maurice Lasserre sur le projet de loi tendant à réprimer les menées anarchistes.

Le rapport débute ainsi :

"C'est rendre hommage au principe de liberté, disait M. Lisbonne dès le début de son remarquable rapport sur la loi du 29 juillet 1881, que de poser pour limite à la liberté de chacun la liberté d'autrui."

A notre tour, nous venons aujourd'hui affirmer qu'au sein de votre commission, exclusivement composée de républicains, nous n'avons pas perdu de vue les distinctions essentielles qui différencient ce qui est l'expression d'une opinion, d'une doctrine, d'une tendance, et ce qui n'est qu'un acte pouvant amener un trouble social, capable de compromettre la sécurité publique ou de porter atteinte à la liberté d'autrui.

Les mesures que nous proposons de voter, d'accord avec le gouvernement, n'ont d'autre but que de garantir la liberté générale contre les écarts de la liberté particulière.

Et, en vérité, à quelle liberté particulière portons-nous atteinte ? A la liberté de l'incitation au vol, au meurtre, au pillage, à l'incendie, à la destruction par les explosifs ; à la liberté de la glorification et de l'apologie de crimes et délits de droit commun.

Est-ce là une liberté respectable ?

Une législation qui tolère une semblable liberté échappe-t-elle au reproche de confondre la liberté avec la licence, et peut-elle se flatter d'éviter le danger de voir les citoyens se détourner de la liberté elle-même à raison de l'horreur que peuvent leur inspirer ses abus ?

Et puis une autre considération dicte nos résolutions au moment où nous sommations à votre vote les mesures que nous allons rapidement analyser : c'est la nécessité où se trouve aujourd'hui assaillie la société de se défendre contre ceux qui nient le principe même de son existence.

Après avoir énuméré les modifications que la commission a apportées au projet du gouvernement et les raisons qui les expliquent, le rapporteur conclut en ces termes :

Il nous paraît indubitable, et nous avons résolu d'appeler sur ce point l'attention du gouvernement, qu'il serait urgent de réorganiser les services de la police et de la sûreté, de réunir notamment ces deux services pour l'autorité d'un même chef, de faire cesser les conflits possibles entre la police, la sûreté et les parquets, d'exercer une surveillance plus étroite sur les individus soupçonnés d'anarchie, de nous montrer plus rigoureux à l'endroit des étrangers, de ces dangereux propagateurs internationaux du crime.

Il nous paraît non moins contestable que peut être en plus d'une circonstance le gouvernement n'a pas eu la main assez ferme et n'a pas tiré tout le parti désirable des textes mis à sa disposition.

Mais en même temps il convient d'observer que dans un de ces cas l'action de la justice s'est trouvée paralysée par l'insuffisance des mesures jusqu'ici votées.

Suit le texte du projet de loi que nous avons fait connaître.

UNE EXPÉDITION POLAIRE.

Une expédition polaire, qui sera commandée par M. F. J. Hackeou, va quitter Londres dès le commencement de la saison qui approche dans un fait d'appareils et dans l'ensemble de ses services des progrès considérables sur le passé ; on observe notamment que pour la première fois des aliments condensés, exclusivement composés de principes chimiques assimilables et pour la plupart extraits de matières inorganiques, ont été préparés, et que la principale chaloupe emportée par les explorateurs a été construite en aluminium, ainsi que la plupart des instruments maritimes. Un poids de 146 livres en s'aluminium représente une charge qui se mesuit, avec tout autre métal, élevée à 800 livres.

Les prévisions ont porté également sur les vêtements spéciaux que l'on réserve pour la marche aux chiens et aux chevaux, à l'aide desquels les explorateurs espèrent franchir de grandes distances.

Les frais déjà exposés s'élèvent à 125,000 fr ; ils ont été couverts par M. Harmsworth.

BALLAND—Décédé hier, à 9 heures 30 du soir, à l'âge de 75 ans, MME AMELIE BALLAND. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu, aujourd hui, à 5 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 293 1/2 rue Hôpital, entre Derbigny et Roman.

De la part de son fils.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée lundi, 26 juillet, à huit heures et demie, à l'église St. Maurice, sur Carondelet, pour le repos de l'âme de ST ALARY PASCAL. Les amis et connaissances de la famille sont invités à y assister.

De la part de ses enfants.

22 juil—4f

P. LABAT,
Acquéreur des Caves Bordelaises.
Il a transféré les dites Caves
AU No 234 RUE PRIEUR,
Coin Bayou Road.
Il prévient ses amis, connaissances et le public en général, qu'il est toujours prêt à leur servir ce qu'il a de passé, les meilleurs vins et liqueurs à des prix modiques.
4 mars—1 an.

EXCURSION A SHREVEPORT et VICKSBURG,
VIA MISSISSIPPI VALLEY R. R.
Août 6 à 9, inclusivement.
NEW ORLEANS GLEE CLUB.
Partira du dépôt du I. C. R. R. LUNDI, 6 août, à 7 A. M. et arrivera à Shreveport à 10 P. M. Retournera laissera Shreveport le 9, à 9 A. M. et arrivera à la Nlle-Orléans à 10 P. M. Les titulaires n'arrêteront, en allant et en retournant, à Kenner, Laroche, Convent, Barnside, Baton Rouge, Slaughter, Ethel, Wilson, Centreville, Gloster, Rosetta, Rosie, Harriston, Port Gibson, Vicksburg, Tallulah, Delhi, Bayville, Monroe, Euston, Arcadia.
Prix aller et retour, de la Nouvelle-Orléans, 6e Edition Rouge et soixante pointe au delà, $6 ; de Vicksburg, $5.
Pension et chambre dans les hôtels de première classe, $1.50 à $2 par jour. 8 juil—

Son de Riz ! Son de Riz !
Nouvellement passé au moulin.
Chez ERNST & CO.,
Coin des rues Julie et Magazine.
20 juil—7f

Bains de vapeur turcs et russes.
BAINS Pour Messieurs de 8 a. m. à 11 a. m., tous les jours excepté le samedi, aux heures des jours réservés aux Dames.
Aussi Bains chauds et froids de soufre liquide.
Etablissement ouvert les Dimanches jusqu'à 4 p. m. A trois flots de la rue du Canal.
Nos 103 à 105 RUE CONTI
BUG. GAUPP, Propriétaire. BAINS
27 juil 1an

FERRIS & COULON.
ADRIEN FERRIS, ex-commeiller, et pendant 14 ans de la maison Lamothe, et PIERRE COULON qui fait note d'association pour ouvrir le 20 juin au coin de Livaudais Claiborne et de la rue Dumaine un débit de liqueurs. On y trouvera les meilleurs vins domestiques et importés aux prix les plus réduits. Livraison à domicile sans frais.
Les amis de ces messieurs sont invités à visiter [illegible] ouverture, à partir de 2 heures de l'après-midi.
20 juin—1m—dim mar jeu

VIN NATUREL.
J. M. VERGNOLE donne avis à ses clients et aux amis ainsi qu'au public en général qu'il est le seul agent en cette ville "Nouvelle Médoc" de A. Reus & Co., de Oakville, Cal., et qu'en outre il vient d'être nommé seul agent pour tout l'Etat de la Louisiane de la célèbre Eau Minérale "Salvator", ces qui a obtenu les deux Grands Prix à l'Exposition de Chicago.
23 juin—1m

Au public.

A partir du 23 juillet 1894, les conducteurs de charrettes à immondices disengageront l'enlèvement des immondices mêlées à d'autres matières. Vous êtes instamment requis de vous conformer à la section de l'ordonnance expliquée plus bas :

"Section 4. Il est de plus ordonné, etc., que le mot immondices, ainsi qu'il est dit dans cette ordonnance, devra servir à désigner tous les déchets et tous les matières de cuisine, et des cuisines, étoupes et cendres, sont solides ou liquides, et comprendra les substances animales ou végétales, comprenant les animaux morts venant d'habitations publiques ou particulières de cette ville et dans un rayon de la commercialisation comme aliment ras de cendres, de poussière ou autres matières ces étrangères aux immondices ne seront comprises dans ce contrat, excepté comme il y sera pourvu, et il sera illégal pour tout habitant ou habitants de toute habitation dans la ville de la Nouvelle-Orléans de mêler aucune cendre, poussière ou autres substances étrangères aux immondices avec les immondices qui doivent être enlevées de telles habitations ainsi qu'il est ici pourvu, sous peine d'une amende de cinq dollars de cinq ou plus de vingt-cinq dollars pour chaque offense, ou d'emprisonnement n'excédant pas trente jours.

"Sec. 5. Il est de plus ordonné, etc., Que le contrôleur devra, par un avis par écrit donné à ces habitants de résidences ou d'affaires des divers districts de l'immédiations, informer l'habitant ou habitants dans lesdites résidences d'y avoir les immondices prêts à y être enlevées avec heure désignée par le contracteur, de telles résidences, sous peine d'une amende de pas moins de dix dollars ou d'un emprisonnement de pas plus de dix jours pour chaque offense.

"Sec. 7. Il est de plus ordonné, etc., Qu'il sera du devoir de contracteur d'enlever dans dits districts à immondices tous les ramassages ramassés par le Département des Edifices Publics, de tous les immeubles, cendres, balayures de maisons et balayures ordinaires de rues, et qu'il ne sera pas requis d'enlever les détrits de bâtisses ou autres de démolition, réparation ou construction, ou toute autre ingrédient excepté ainsi demandés dans cette ordonnance. Les immondices devront être enlevées des maisons entre 6 heures du matin et 1 heure de l'après-midi, les balayures de maisons de 1 heure de l'après-midi à 6 heures du soir.

Nous vous prions respectueusement, dans l'intérêt sanitaire, de co-opérer avec nous pour nous faciliter à remplir le but de l'ordonnance, et nous vous donnons l'assurance que toute plainte recevra prompte attention et devra être envoyée par téléphone 235 ou adressée au bureau de la compagnie à l'usine.

F. H. WATKINS, M. D.,
Président Southern Chemical and Fertilizing Company, Limited.
23 juil—

1-5-8
Médecines ! Cette ne coûte qu'un cent et un cinq-huitième de cent par jour pour cinq $6 pour 365 jours.
Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.

Le Directory de la Ville

De la Nouvelle-Orléans pour 1894, de

SOARDS.

Rien de plus changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories sont entièrement inutiles et que le nouveau devient indispensable.

Vu des dettes survenus et des déplacements par suite des souscripteurs, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.

C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.

City Directory, prix..... $6 00
Business Directory, prix. 1 00
Plaque de la Ville, Lithographiée, 3 couleurs..... 50

Chacun de ces ouvrages mentionnés ci-dessus envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis sur l'envoi du prix.

L. SCARDS, Editeur,
5 Commercial Place, Coin Camp.
6 mars—

JOURNAUX FRANCAIS

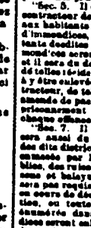

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs supplents, France Modes, Mode Nationale, P. Echo d Mode, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jeaf Amusant, Jal. des Voyages Monde Comique P. Jnal., p. rire, Scien. Privée, etc.

Dépositaires Généraux :
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.
Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE !
Conditions spéciales aux Marchands

Bureau du Trésorier de Ville de la Nouvelle-Orléans. Chambre No 2, Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 26 juin 1894.—Avis aux Contribuables.—Les taxes sur la propriété échoit-e pour 1894 deviennent dues le 26 juin et deviennent délinquantes le 31 juillet 1894. Après cette date elles porteront 10 pour d'intérêt par an.
CHAS. B. SCHENCK,
26 juin—au 31 juil Trésorier.

Dr. W. Lawrence Stevenson,
Ex-assistant Hôpital International de Paris, récemment officier médical maritime, est de retour à la Nouvelle-Orléans.
Bureau, Cimetière Metairie de 10 à 2 et 4 à 5 heures. Résidence, 61 avenue Jackson.
On parle Français, Anglais, Espagnol et Allemand. 1er juil—1 m—dim mar jeud

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Venant d'être reçu de France des premières maisons, des facteurs et autres articles pour la réparation de pianos, à laquelle je donne mon attention personnelle ; plus de trente ans d'expérience. Spécialités pour les accords d'ordres de la campagne [illegible] entièrement exécutés.
28 mars—

NOUVEL ETABLISSEMENT
—DE—
Récréation d'Eté et d'Hiver
A la Renaissance des Chênes Verts.
CITY PARK,
En face de l'entrée principale.
RESTAURANT ET BAR.
Repas à la carte.
Vins de choix, liqueurs fines, cigares.
Salon au premier pour familles.
On entreprend des banquets, etc.
P. ALCIATORE, Propriétaire.
Les mars—dim et ft pour les plus

Maison de Vêtements Confectionnés de Lion !
Pas de Marchandises débitées, aucun compte aux prix actuels.
A SI BAS PRIX VENDONS-NOUS QUE TOUT EST POUR DU COMPTANT, ET LES ACHETEURS SONT HEUREUX DE PAYER LEURS ACQUISITIONS.
COMPLETS se vendant à $12 et $15 en d'autres endroits; identiquement les mêmes peuvent s'obtenir à notre magasin pour $7.50.
PANTALONS partout ailleurs $5, $6 et $7.50, les coupes les plus recherchées, se vendent à $2.50.
VÊTEMENTS à $18 et $20 se vendent $11.50.
Le reste du stock consistant de CHAPEAUX, ARTICLES DE TOILETTE pour hommes, MALLES, VALISES, etc., vendu sur le même principe.
MOINS DE 1/2 DES ANCIENS PRIX.
M. LION & CO.,
Nos 801, 803, 805, 807, 809 et 811 rue Decatur, coin Ste-Anne.
12 juin—

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilots de la rue du Canal. Ascenseur
Lerner 92—1 an—mer. jeu. dim

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs locales.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fuller, Lewis R. Morse, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—92—1 an J. G. PEPPER, Trésorier Nouvelle-Orléans.

Faites vous-même et très économiquement
VOTRE EAU MINÉRALE
analogue aux eaux naturelles
AVEC LES
COMPRIMÉS DE VICHY
DE PÉDIT
concentrés à l'eau des sources
Gde GRILLE, CELESTINS, HOPITAL, HAUTERIVE, D'YORRE, etc.
PARIS — 22, Avenue Victoria — PARIS
Dépôt à la Nouvelle-Orléans : J. L. LYONS & Co., 42-44, Camp.

AGENTS DE PLEYEL
L. GRUNEWALD CO.
La meilleure maison
D'orgues et de Pianos du Sud,
Pour le Bon Marché et la Confiance.
127 RUE CANAL,
Nouvelle-Orléans.
24 jan—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances de Sun Mut